

En résumé, le HCSP a précisé ses avis:

- 1 - Les personnes âgées sont reconnues personnes à risque (avis mis en ligne le 17/06/2013).
- 2 - Il étend l'indication de la vaccination pneumococcique aux adultes de tous âge à risque élevé d'infections invasives et de pneumonies (avis mis en ligne le 25/04/2017).

Il faut vacciner nos résidents.

DEUX VACCINS A NOTRE DISPOSITION

PREVENAR VPC 13 conjugué à une protéine	Vaccin pneumococcique conjugué
PNEUMO 23 *** VPP 23 non conjugué	Vaccin pneumococcique polysaccharidique non conjugué

Calendrier vaccinal 2017 Pneumocoque :

pour tous (immunodéprimés et non immunodéprimés à risque d'infection invasive pneumococcique) >>> **VPC13 puis 8 semaines après VP23.**

Cas particuliers:

- 1 - Personnes ayant reçues ce schéma >>> rappel VP23 **5 ans après.**
- 2 - Personnes ayant reçus un VP23. Elles pourront recevoir un VPC13 **1 an plus tard**, puis VP23 **5 ans** après le dernier VP23.

*** LE PNEUMO 23 doit disparaître, remplacé par le PNEUMOVAX aux mêmes caractéristiques.